



**SNUipp-FSU
Guyane**

Cayenne, le 1^{er} décembre 2015

Monsieur le Recteur de la Guyane
Chancelier de l'Université

Bât. F, n° 24
Cité Mont-Lucas
97300 Cayenne

Tél. 0594 30 89 84
Fax. 0594 30 51 03

Objet : Questions diverses pour la CAPD du 3 décembre 2015

Courriel :
snu973@snuipp.fr

Monsieur le Recteur,

Site internet :
<http://973.snuipp.fr>

Veillez trouver ci-dessous les questions diverses que notre organisation syndicale souhaite aborder lors de la CAPD du 3 décembre 2015.

Questions restées sans réponse aux CAPD du 18/03/2015 et du 29/06/2015 :

- **RASED** : la circulaire 2014-107 du 18 août 2014 prévoit la mise en place de pôles ressources dans les circonscriptions ? Quand et comment ces dispositions prendront-elles forme dans notre académie ?
- **Consultation de la CAPD** : malgré plusieurs demandes de la part du SNUipp-FSU, la CAPD de Guyane n'est toujours pas consultée pour les points suivants :
 - Propositions ou refus de titularisation
 - Demandes de disponibilité qui ne sont pas de droit
 - Demandes de détachement, réintégration après détachement
 - Notation
 - Départ en stage
 - Refus de demande de temps partiel

Pourquoi le rectorat de Guyane ne consulte-t-il pas les instances comme le prévoit la loi de 05/07/2010 et l'arrêté du 18/07/2011 ?

1. **Versement des indemnités REP et REP+** : plusieurs titulaires remplaçants (BD, ZIL, BD ASH) et personnels RASED (psychologues, maîtres E) n'ont pas perçu l'indemnité qui leur est due, au regard de leur affectation. Quand cela sera-t-il corrigé ?
2. **Obligation de service des enseignants en REP+** : les collègues affectés dans des écoles REP+ se trouvent face à un nombre très important de réunions, formations, proposées hors temps élèves ou sur temps élève sans remplacement. Comment envisager une cohérence des actions et des projets dans chaque circonscription en sachant que les dotations en BD REP+ (TDEP) sont très inégales ?
3. **Frais de déplacement des PES** : un formulaire a-t-il été fourni aux PES afin qu'ils choisissent entre le versement de l'IFF ou de l'ISSR (décret 2006) ?



4. **Versement de l'ISAE** : pourquoi certains collègues n'ont-ils pas perçu l'ISAE au mois de mai ?
5. **Journée du maire** : tous les ans des collègues se trouvent à la dernière minute face à des décisions prises par les maires sans tenir compte des obligations de service des personnels enseignants et de la sécurité des élèves. Pourquoi ne pas fixer un cadre : conduite à tenir en cas de fermeture des écoles par le maire, conduite à tenir en cas d'absence du personnel communal en élémentaire ou en maternelle ... ?
6. **Circulaires académiques** : le SNUipp-FSU Guyane a demandé par écrit (documents joints) la mise en conformité des circulaires académiques « liste d'aptitude » et « disponibilité ». Quand le recteur transmettra-t-il des circulaires conformes aux BO ?
7. **Stagiaires ASH** : le SNUipp-FSU Guyane souhaiterait avoir la liste à jour des stagiaires ASH 2015-2016 avec leurs affectations, ainsi qu'un état des stagiaires sur 3 ans (an stage, examen réussi, désistement...).
8. **Exeat/Ineat** : nous aimerions connaître la liste définitive des départs par exeat et des arrivées par ineat.
9. **Détachement dans le second degré** : nous aimerions avoir la liste mise à jour des collègues du 1^{er} degré détachés dans le 2^o degré sur 5 ans, avec l'état des intégrations.
10. **Contestation de rapport d'inspection** : une collègue de Matoury attend une réponse à sa contestation de rapport d'inspection (point abordé à la CAPD du 01/07/2015).
11. **Évaluations académiques** : Les collègues reçoivent en novembre et décembre des évaluations académiques diagnostiques (CM1 et CP) avec demande de renvoi des résultats ainsi que des livrets. Pourquoi cet envoi tardif et non préparé par les équipes ? Les collègues ont déjà fait leurs évaluations diagnostiques en septembre; ces évaluations ne peuvent pas avoir un caractère obligatoire. Le SNUipp-FSU demande au recteur d'anticiper et d'organiser cette évaluation académique à la rentrée prochaine.

Veillez croire, Monsieur le Recteur, en notre attachement au service public d'éducation.

Pour le secrétariat du SNUipp-FSU Guyane

Fabienne Rochat